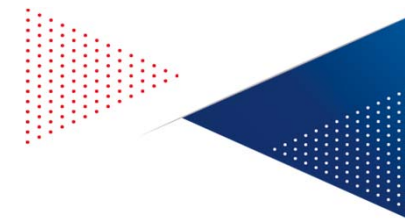


COMMISSION FEDERALE DE L'ARBITRAGE

Candidats Fédéral Futsal 2

2023-2024



Nom Prénom Arbitre	Affectation
CHANDELIER BENOIT	FFU2
OURAMDANE SOFIAN	FFU2
DELEAU YOAN	Non admis
HABILES AMIR	Non admis
MAGRON QUENTIN	Non admis
VEISSIERE SIMON	Non admis



La présente décision est susceptible de recours devant les juridictions administratives dans un délai d'un mois à compter de sa notification. La recevabilité de ce recours contentieux est toutefois soumise à la saisine préalable et obligatoire de la Conférence des Conciliateurs du CNOSF dans le délai de 15 jours suivant la notification de la décision, dans le respect des dispositions des articles L. 141-4 et R. 141-5 et suivants du code du sport.